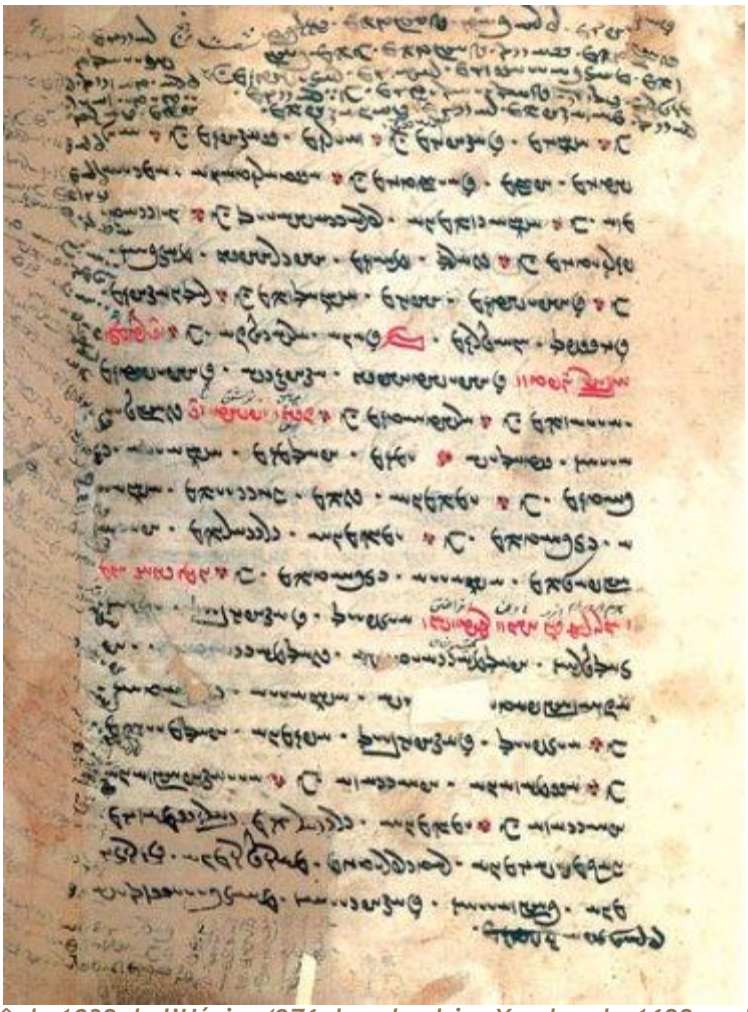
Sur les armes dans l'*Avestâ* (II)

Arun Singh, Manouchehr Moshtagh Khorasani

Voir en ligne : Sur les armes dans l'*Avestâ* Première partie

Références aux armes dans le Âbân Yasht (Yasht Avan)

Comme la plupart des Yashts, le Âbân Yasht n'est pas caractéristique pour ses références aux armes. Néanmoins, le verset numéro cent trente [1] est une supplication adressée à la déesse Aredvi Sur Anahita et lui demandant plusieurs bénédictions : de grands royaumes étant bien gérés et génèrant des impôts élevés, des hordes de chevaux (*vaštar* [2] ; *aspa* [3]) avec des chars (*vãša*) [4] splendides et des poignards tranchants, ainsi que de nombreuses offrandes et beaucoup de nourriture odorante. Le mot utilisé pour les chars splendides est *khanat-chakhra* ; le mot pour les poignards tranchants, *kshaeva-yat-aštra*. Ce verset est une preuve importante de l'utilisation des armes comme symboles de statut et de richesse, dans le monde de l'Iran antique. Les autres mots qui se réfèrent au combat sont *airišta* (non blessé) [5], *aspãyoða* (combattant à cheval) [6],*asu-aspa* (avec chevaux rapides) [7] , *aurvant* (champion, guerrier) [8], *haréta* (tortionnaire, adversaire, porter une certaine maladie) [9], *jan* (frapper, tuer) [10] , *parét* (combattre) [11] et*spãða* (armée) [12].



Page de l'Avestâ de 1032 de l'Hégire (976 du calendrier Yazdgerd ; 1622 ap J.-C.) écrite par Fereydoun Marzbân, règne de Shâh 'Abbâs, période safavide

Références aux armes dans le Khordâd Yasht (Yasht Khordad)

Le Khordâd Yasht est adressé au soleil et, comme le Abân Yasht, n'est pas caractérisé par ses références aux armes. Néanmoins, le verset numéro huit [13] décrit un récit cosmologique dans lequel le créateur détruit le Mal venant du Nord et détruit la mort cruelle. Il y est dit de le faire avec une arme visant directement les forces du Mal. Le mot utilisé pour « visant directement » est *sterethvata*, et le mot générique pour une arme : *snaithisha*. Ce verset démontre le motif narratif d'une arme comme la volonté du Bien, dans l'*Avestâ*.

Références aux armes dans le Tir Yasht (Yasht Tir)

Ce Yasht est extrêmement important car il concerne le culte de l'archer céleste, Tir, qui prête son nom au mot avestique pour flèche. Néanmoins, il ne contient pas

beaucoup de références aux armes. Le verset numéro six [14] est une partie d'un panégyrique adressé à Ahourâ Mazdâ. Il exprime la vénération pour la lumière scintillante d'Ahourâ, rayonnante et pleine d'éclat, se déplaçant rapidement vers la mer aux larges plages (une référence au ciel) dans une manière indiquée par la flèche volante rapide, la meilleure des flèches, que l'archer Arex, le plus noble des archers iraniens, a lancé depuis la montagne Kshuthat vers le mont Khanvant. Dans ce verset, la flèche volante est une métaphore qui associe l'imagination et la mythologie de l'Iran antique avec la vision du monde offerte par la religion zoroastrienne, rendant les deux inséparables. Ainsi, de la même manière que le personnage de Tir lui-même, les armes sont mentionnées dans un mode analogique qui, comme déjà expliqué, est un phénomène fréquent dans l'ensemble du corpus avestique. Le mot utilisé pour « volante rapide » est *mainyavasâo* ; pour flèche, *tighrish* (c'est un mot habituel pour désigner une flèche dans l'*Avestâ*) ; pour la meilleure des flèches, *kšavivi-išva-temo*.

Références aux armes dans le Gosh Yasht (Yasht Gosh)

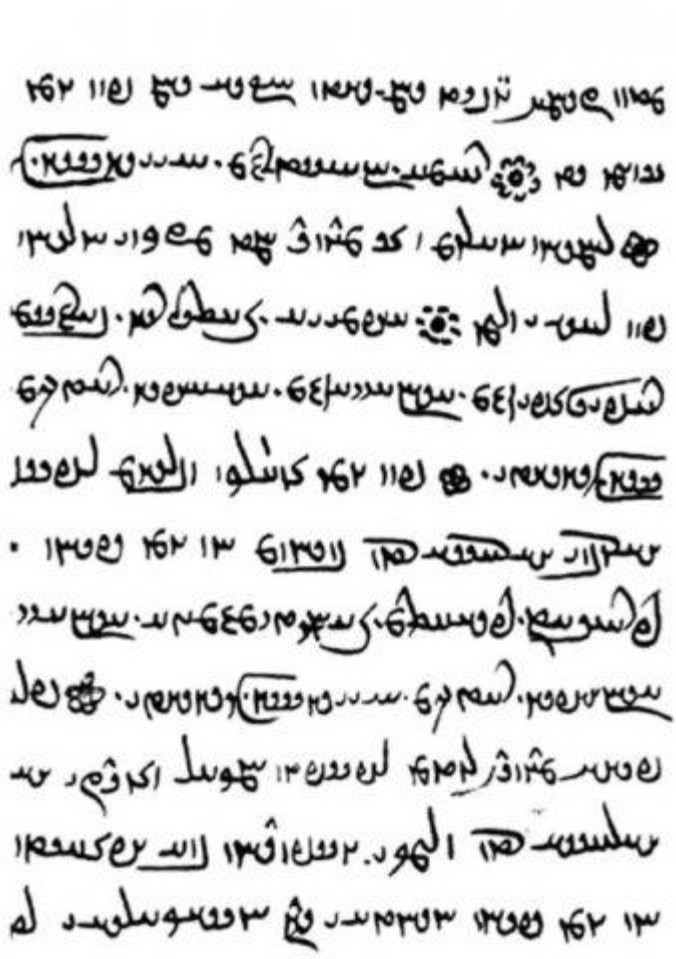
Le Gosh Yasht contient un verset d'une pertinence particulière : le verset numéro trente [15]. Dans ce verset, on implore la faveur de Drvasp et son aide dans la bataille contre le « messager-guerrier », armé d'un large casque et d'une armure, tourmentant tout le monde. Le but de la bataille est de faire fuir par la suite la cruelle Khion Arjasp, et aussi l'adoration du diable Darshinik vénérant les *divs* et possédant sept cents chameaux pour transporter des marchandises. Cette invocation est remarquable à cause des nombreuses références aux armures, mais pas aux armes. Une raison est peut être dûe à la divinité Drvasp, possédant des chevaux, qui est une femme et non un guerrier. Dans le Gosh Yasht, on retrouve différents mots faisant référence au combat comme *jan* (tuer, torturer) [16] et *méréϴyu* ou *mərəϴyav* (mort, maladie) [17].

Références aux armes dans le Haoma Yasht (Yasht Haoma)

Le culte de Haoma, qui représente aussi bien une herbe qu'une divinité, est une tradition aryenne qui a précédé le zoroastrisme. Il existe des preuves qui suggèrent que Zarathoustra cherchait à réprimer le culte de Haoma. [18] Néanmoins, grâce à l'étude du Haoma Yasht, partie très importante de l'*Avestá*, on peut penser que celui-ci a survécu au zoroastrisme pendant un certain temps. Le culte de Haoma survécut en se tissant dans le récit zoroastrien. Par exemple, les versets numéros neuf et dix [19] contiennent un dialogue entre Zoroastre et la divinité Haoma. Zoroastre demande à Haoma qui fût le troisième mortel à se prosterner devant lui, et pour quelle raison. Haoma donne en réponse que ce mortel l'a fait pour l'amour du monde matériel et qu'il a eu deux fils, l'un maître et l'autre fier combattant utilisant la masse d'arme. Le mot utilisé pour « un combattant qui se spécialise dans le combat avec le macis » est *parâsh*.

Dans le verset numéro trente et jusqu'à la fin du Haoma Yaŝt, l'Haoma est lui-même cité comme l'arme protégeant le corps des justes :

Haoma zâire vadare jaiδi [20]



Exemple d'une page de l'Avestâ avec l'écriture de Houshang Siyâvakhsh (manuscrit D90)

Le mot *zâire* signifie « doré » ; *vadare*signifie une arme ; *jaiδi* signifie coup violent. [21]

Le verset numéro trente deux explique le genre de l'ennemi contre lequel est utilisé Haoma :

Maoδanō-kairyâi upaštâ-bairyâi yaθa awrem vâtō-šūtem [22]

Cela signifie que Haoma est utilisée contre la femme méchante et rusée, mais aussi voluptueuse et lascive, dans laquelle l'esprit s'agite comme un nuage au vent.

Références aux armes dans le Sraosha Yasht (Yasht Sraosha)

Le Sraosha Yasht est particulièrement intéressant car il décrit un type de hache d'arme. Le verset numéro trente et un [23] dit que Sraosha vient trois fois par jour, tenant fermement dans ses mains son arme tranchante qui se propulse vers les crânes des *divs*. Il existe des opinions divergentes sur la nature exacte de cette arme mais il est clair qu'elle est portée à deux mains (« *dâmân nišaň hasti* »). Le nom pour cette arme est « *snaiθiš* ». Mills (1887) définit ce terme alternativement comme hache ou hallebarde dans son livre. Le verset dit que cette arme est pointue (« *bâmīm* » [24]) et porte une arête (« *brōiθrō-taēzem* [25] »).

Le verset numéro trente deux [26] décrit une masse d'arme « sanglante » : (l'arme) pour abattre Aňrō Mainyu le méchant, pour abattre le *div* avec la masse d'arme sanglante. Ici, le mot utilisé pour la masse d'arme est *Draoš*, et le mot pour « sanglante » est *xrvīm*.

Références aux armes dans le Frawardin Yasht (Yasht Farvardin)

Ce Yasht contient de nombreuses références aux armes et armures. Le verset numéro quarante cinq [27] porte sur la vénération des glorieux fravashis. Ils portaient des vêtements chatoyants, avec des « casques en fer » [28], mais aussi des armes et des armures en fer, pour châtier les milliers de *divs* armés de lances. Le mot utilisé pour désigner les armes en fer est *ayo-zayâo*, qui est une contraction du mot *ayan*.

Le verset numéro soixante douze [29] ressemble à une recette pour se protéger contre divers types de blessures. Le verset est une forme de protection contre l'épée bien tendue, la masse d'arme lourde, la flèche visée précisément, la lance et les pierres bien lancées. Le mot pour désigner l'épée est *kareta* ; pour « bien tendue », *hufrangaršto* ; pour la masse d'arme, *vazro* ; pour « lourde », *hunivikhto* ; pour une flèche : *išuš*, pour la lance : *aršti*š ; pour les pierres,*asâno* [30] ; pour « lancées », *aremoshuto*. Le verset numéro cent six [31] dit que le fravashi Karena, le fils de Zbaurvant, possédait une lance, associée à Ahourâ. Le mot utilisé pour cette lance est *darši-draoš*. Le verset numéro cent trente six [32] dit que le fravashi Keresasp, de la famille de Sam, porte une masse d'arme. Le mot utilisé ici pour un combattant avec une masse d'arme est *gaδavara* [33] et pour une masse est *gaδã* [34]. On utilise différents mots pour définir le combat comme *yuδ* (combattre) [35], *ni-jan* (detruire) [36], *haméréƟa* (ennemi) [37],*hamaréna* ou *ham-arana* (bataille) [38], *péšanã* (bataille) [39], *hvaiwyãsta* (bien lancé) [40].

Dans le Frawardin Yasht, on utilise quelques mots se référant aux armes comme *dru* (lance, bois) [41], *spãra* (bouclier) [42], *vãša* (char) [43], *varaƟa* (bouclier, arme

défensive) [44],*véréϴra* (bouclier, armure, victoire) [45] et *xvãϴaxta* : (un arc bien tendu) [46].

D'autres mots font référence au combat comme *arézayant* (combat) [47], *paiti-jan* (contre-attaquer) [48], *parét* (combattre) [49], *sčind* (casser, détruire) [50], *tbiš* (vaincre, torturer) [51],*uearãrét* ou *uerârət* (attaquer firmement) [52], *vanat-péšana* (conquérir en bataille) [53] et*zãvaré* (pouvoir) [54].

Références aux armes dans le Râm Yasht (Yasht Ram)

Ce Yasht contient lui aussi de nombreuses références aux armes. Par exemple, le verset numéro quarante huit [55] dit « Mon nom est la lance acérée. Mon nom est le gardien de la lance acérée. Mon nom est la lance longue. Mon nom est le gardien de la lance longue. Mon nom est la lance perçante. Mon nom est le gardien de la lance perçante. » Dans ce verset, l'arme devient identique au porteur, et l'arme est déifiée en même temps que son porteur. Le verset suggère également que ce sont là des catégories distinctes de lances : acérée, longue et perçante. Alternativement, il peut faire penser que les trois caractéristiques appartiennent à la lance idéale. Le mot utilisé pour la lance acérée est *tizyaršte* ; le mot pour la lance longue,*perethvarešte* [56] ; le mot pour la lance perçante, *vaezyaršte*.



Masse d'arme en bronze avec des visages humains de Marlik, 1200 av.J.-C., Musée national d'Iran

Références aux armes dans le Vendidâd

Le Vendidâd (dans la langue pahlavi), ou le Vîdêvdât (en avestique) est le nom de la section de l'*Avestâ* qui traite de la loi religieuse. Le nom Vîdêvdât signifie la « loi contre les*divs* », et cette section décrit un certain nombre d'obligations et de sanctions divinement ordonnées qui s'appliquent pour le croyant zoroastrien. Le Zand-î Jvît-dêv-dâ est un texte important de l'*Avestâ* car il contient un grand nombre de notes religieuses écrites sous la forme d'un commentaire. Ce texte est divisé en un certain nombre de sections appelées Fargards (ou Pargards). L'une des formules les plus importantes retrouvée dans ce texte est :

Hô îm zamî awar-sôpt pa sûrâk-aûmand-zar-în ; (vas) bê ân sôpt pa-astar, -(ku-s awar farôt darît)-(vas) aêtûn gûpt, (ku) : 'dôsâramîhâ, Spend-armat ! (kunit) ; -(ku, dôsâramîhâ, dâmân râ, kûnît in chis) ; -'frâ-ch raw', - (ku, vês bê-dârâs), - bê 'hûnâm', - (ku, yast bê bâs), - (bê gûbisn namâz gûpt), 'barism î-pahâân û stôrân û martômân râ ; kûnît în chis) [57].

(« "Il" perça la terre avec l'outil creux [fait d'or] ; il abattit le poignard ; il parlait avec l'amour divin : "'Ô Spendamard : Approche ! Approche du bétail, des animaux et des hommes !'" »)

Cette formule décrit un poignard d'or propre à Ahourâ Mazdâ. Ce poignard est présenté comme un instrument d'autorité et de commandement, et à ce titre, c'est un instrument qui donne la vie à la terre. Il est donc un élément indispensable de la cosmogonie zoroastrienne. Cette interprétation est compatible avec la vision du monde zoroastrien selon laquelle celui qui donne la vie est considéré comme bon, et celui qui la prend est considéré comme mauvais. En conséquence, les lois et les peines présentées dans le Vendidâd sont propices à la vie humaine et au bien-être.

La quatrième pargard introduit le thème de l'arme comme un instrument de châtiment imposé par les Dieux sur Terre. Le verset numéro dix huit traite de la peine applicable à ceux qui prennent une arme dans le but d'agresser un homme :

Dâtâr i-gêhân î-ast-aûmandân, asô ! Ke ô-mart âgerapt gîrêt, katâr ôi hast tôjisn ?

(« Ô saint créateur du monde matériel ! Quelle est la sanction pour celui qui prend une arme pour attaquer un homme ? »)

La réponse à cette question est donnée comme suit :

Az-as gûpt Aûhr-mazd, (k) : 'panj (pa-awar-zanisnîh) awar-zanisn asp-astar, panj Srôsacharanâm ; datîgar, dah (pa-awar-zanisnîh) awar-zanisn asr-astar, dah Srôsacharanâm ; satîgar, pânj-dah (pa-awar-zanisnîh) awar-zanisn asp-astar, pânj-dah Srôsacharanâm. [58]

(« Ahourâ Mazdâ répondit : "Il faut en détruire cinq avec le fouet, cinq avec le *Srôsacharanâ* ; par la seconde attaque, il faut en détruire dix avec le fouet, dix ans avec le *Srôsacharanâ* ; lors de la troisième attaque, il faut en détruire quinze avec le fouet, quinze ans, avec le*Srôsacharanâ*. »)

Il est clair qu'il existe un principe de proportionnalité pour décider des punitions prescrites par le Vendidâd. Un délinquant reçoit un certain nombre de coups de fouet en fonction du nombre de fois qu'il a déjà commis ce crime. Le type de fouet utilisé (« *asp-astar* ») est semblable à celui utilisé pour diriger un cheval. En outre, le Vendidâd mentionne un *Srôsacharanâ*, qui est un instrument pour lequel aucune description n'est donnée. *Srôsa* est une divinité bienfaisante dans l'univers zoroastrien et qui est, selon le Vendidâd, associée à l'*Asha*, représentant le Bien dans l'univers. Le *Srôsasharanâ* est une arme associée à *Srôsa*, et dispose ici d'une fonction divine de la justice. Dans le Vendidâd, les sanctions à coups de fouet sont toujours associées au même nombre de coups portés par le *Srôsasharanâ*. Ainsi, la punition se déroule à la fois sur terre et dans le royaume des dieux. La plupart des nombreux châtiments corporels évoqués dans le Vendidâd impliquent le fouet.

En outre, dans le Vendidâd, l'immédiateté et l'efficacité de la punition céleste sont soulignées, parfois en utilisant des armes comme métaphores pour montrer l'impact concret de ces formules.

Le Verset numéro quarante-six du neuvième pargard dit :

Hûmâna î-oî, Spîtamân Zaratûst ! be aan druj 'jat', chun tîr î khva-sakht, ayûp chun ka pa namat î tar sâl, ayûp chun ka pa (aan-î) frârôn var, (ê tâ) [59]

(« Juste comme cela, O Spîtamân Zarathoustra ! Les *drujs* seront lancés comme une flèche bien tirée, ou comme avec « *namat* », d'au moins un an, ou comme par le '*var*' [une épreuve juste]. Immédiatement. »)

Cette section est très utile à nos recherches car elle correspond à la vitesse d'efficacité d'une flèche (par exemple avec le fouet).

Le verset numéro neuf du quatorzième pargat contient une liste détaillée des armes, et affirme qu'elles sont l'attirail d'un guerrier :

(Har)visp zay î-aratêstâraan ô-martaan-asâan, pa-asahîh-vêhi rôbaan pa-tôjisn, bê-(ê)-awaspârêt ; ez ôisaan zay-i-aratêstâraan : fratôm arts, -(chun nêza) ; - datîgar kârt, - (chun sapsêr) ; satîgar vazr ; chahârâm snavar, - (kamaan) ; panjôm zên, awâ kôtîr, awâ siaan ayagên sar ; sasôm k opîn snâr bâzâ, - awâ siaan kopîn - (sig) ; - haptôm zrah ; hastôm garîvpaan, (ân î ez tara awâz ô zrah bastêstêt ; nohôm pêtâ, - (ân î azîr î zrah dârênd) ; dahôm sâlwâr, - (tara) ; yâzdahôm kamar ; dvâzdahôm rânpân. [60]

(« Il doit offrir, avec une piété sincère, comme punition pour sauver son âme, tous les instruments d'un guerrier [*Rathaestâr*] qui sont : d'abord, la lance [*arst*] ; deuxièmement, le couteau ou l'épée ; troisièmement, la masse d'arme ; quatrièmement, l'arc [*samar*] ; cinquièmement la hache de selle avec un carquois [*kôtîr*] [avec une trentaine de flèches à têtes de fer] ; sixièmement, la fronde [*kopin*] [avec des pièces latérales rejointes par des points de couture] avec une trentaine de pierres ; septièmement l'armure cuirassée ; huitièmement, le protège-cou [*garivpân*] ; neuvièmement, la tunique ou le dossard [*petân*] ; dixièmement, le casque [*sâlvâr*] ; onzièmement, la ceinture ; douzièmement, le cuissot. »)



Hache en bronze du Lorestân, 1000 av. J.-C.

Ce verset est fort utile car il nous fournit une liste complète de l'armement d'un guerrier de l'Iran ancien. De là, en dehors des informations sur les quatre parties de l'armure utilisées pour protéger la tête, le cou, le corps et les cuisses, on peut obtenir une grande quantité d'éléments utiles sur les armes du guerrier archétypal. Cependant, il est prudent de préciser que toutes les pièces citées ici étaient des articles coûteux et prestigieux. Si cela n'avait pas été le cas, leur confiscation n'aurait pas été prise comme une punition efficace. L'arme la plus importante était clairement la lance. La masse d'arme avait la priorité sur la hache de selle, et l'arc la priorité sur la fronde. En outre, le type de fronde avec des côtés cousus (*snar*) était une arme précieuse et prestigieuse appropriée au guerrier professionnel. En résumé, cette section donne un aperçu complet de l'équipement porté par les guerriers professionnels de l'époque, et elle établit que la perte de ces objets et conséquemment, la perte du statut de guerrier, étaient utilisées comme une forme de punition ou de pénitence dans l'organisation sociale de la société iranienne ancienne.

Les armes ou l'équipement dans le Vendidâd sont *aršt* (lance) [61], *asãna* o *asan* (un type d'arme [62] , *čaϴru-yuxta* (char à quatre roues) [63] , *fradaxšanã* (frondre) [64], *fradaxšanya*(fronde ou pierre de fronde) [65], *haosafnaẽna* ou *haosafnaẽni* (d'acier) [66], *haosafnaẽnõ-saẽpa*(fondant l'acier de différentes formes ou lieu pour fondre l'acier) [67], *huzaena* (bien armé ou avec de bonnes armes) [68], *karéta* ou *karéti* (couteau ; épée) [69], *rânapâna* ou *râna-pâ(y)*(jambière) [70], *sãravãra* (casque) [71], *snaθa* (une arme frappante ; coup) [72], *taša*(hache) [73], *vazémnõ-aršti* (une lance perçante) [74], *xvãϴaxta* ([un arc] bien tendu) [75] et*zrăgha* ou *zrãða* (cuirasse) [76].

Les mots dans le Vendidâd qui définissent l'acte du combat sont *apa-yas* (annihiler) [77], *asnae-raeša* (blessant à courte distance) [78], *ava-jan* (tuer) [79], *ava-kérént* (couper) [80], *fra-karént*(couper en morceaux) [81], *fra-van* (tuer) [82], *hazaňgra nya* (qui tue mille fois) [83], *hazaňh* ou*hazaňha* (pillage ; dérivant d'une proie) [84], *iriš* (blesser) [85], *karént* (couper) [86], *mahrka*(morte) [87], *mar* (tuer, mourir) [88], *marénč* (tuer, détruire) [89], *maréa* (tuer, détruire) [90],*meša* (mort) [91], *mérénčya* (tuant) [92], *mérénčyâstéma* (très destructif) [93], *mrũra*(mortel) [94], *para-marénč* (tuer) [95], *paréϴ* (s'éteindre) [96], *raeša* ou *raešaňh* (blessure) [97],*riš* (bless er) [98], *sif-sip* (percer, fondre) [99], *spã* (jeter, détruire) [100], *spasan* (garde, gardien) [101], *tbiš* (torturer, détester, se venger) [102] et *upa-karént* (couper) [103].



Epée en or de Kalârdasht, 1000 av. J.-C.

Conclusion

Il est possible d'identifier de nombreuses catégories d'armes anciennes perses à travers l'analyse de l'*Avestâ*. En examinant les racines étymologiques de la langue, des indices importants peuvent être tirés concernant non seulement la nature et les caractéristiques des armes de l'Iran antique, mais aussi la façon symbolique, métaphorique et cosmologique avec laquelle les armes ont été souvent idéalisées, et de ce fait tirer des enseignements significatifs sur la théorie, les méthodes et pratiques de la religion iranienne ancienne et de la culture martiale.

Références :

- Amouzegâr, J. ; Tavassoli, A, *Zabân-e pahlavi : Adabiyât va dastour-e zabân* (La langue pahlavi : sa littérature et sa grammaire), Téhéran, Enteshârât-e Mo'in, 1382 (2003).
- Anklesaria, B.T., *Pahlavi Vendidâd*, Bombay, Rustam J.J. Modi, 1949.
- Anquetil-Duperron, A.H., *Zend-Avesta* (Volumes 1, 2, 3), London, Garland, 1984.
- Bahrâmi, Ehsân ; Joneydi, Fereydoun, *Farhang-e vâjehâyeh Avestâ : bar pâye-ye farhang kângâ va negâresh be farhang-hâye digar* (Lexique des termes de l'*Avestâ* basé sur le lexique de Kanga et prenant en compte les autres lexiques), Téhéran, Nashr-e Balkh, 1369 (1990).
- Bartholomae, Christian, *Altiranisches W□rterbuch*, Berlin, Walter de Gruyter & Co., 1961.
- Dhalla, M.N., *The Nyaishes or Zoroastrian litanies*, Columbia, Columbia University Press, 1908.
- Duchesne-Guillemin, J., *Les composés de l'Avesta*, Liège, Université de Liège, 1936.
- Dutt, C., *Selections from Avesta and old Persian*, Calcutta, The World Press Private, 1973.
- Farrokh, Kaveh, *Sassanian Eilte Cavalry AD 224-642*, Oxford, Osprey Publishing Ltd, 2005.
- Geiger, W., *Civilization of the Eastern Irânians in Ancient Times*, London, Henry Frowde, 1885.
- Harper, Prudence Oliver, *The Royal Hunter : Art of the Sassanian Empire*, New York, The Asia House Gallery, 1978.
- Hintze, A., *The Khorda Avesta and Yaϑt Codex*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2008.
- Jamaspasa, K.M., *The Avesta codex F1 : (Niyâyiϑns and Yaϑts)*. Wiesbaden, Harrassowitz, 1991.
- Kângâ, K.E., *A Practical Grammar of the Avesta Language, Compared with Sanskrit, with a Chapter on Syntax and a Chapter on the Gâthâ Dialect*, Byculla, Education Society Press, 1891.
- Mobârak Shâh Fakhr-e Modabbarm Mohammad ben Mansour ben Said, *ϑdâb al-harb va al-Shojâ-e* (Les usages de la guerre et de la bravoure), annoté par Ahmad Soheyli Khânsâri, Téhéran, Eqbâl,

1346 (1967).
- Moshtagh Khorasani, M., *Lexicon of Arms and Armor from Iran : A Study of Symbols and Terminology*, Tuebingen, Legat Verlag, 2010.
- Moshtaq Khorasani, *Arms and Armor from Iran : The Bronze Age to the End of the Qajar Period*, Tuebingen, Legat Verlag, 2006.
- Pourdâvoud, E., *Zin Abzâr* (Armement), Téhéran, Tchâpkhâneh-ye artesh-e shâhanshâhi, 1347 (1969)
- Reichelt, H., *Avesta Reader*, Strasbourg, 1911.
- Schlerath, B., *Awesta-W□rterbuch*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1968.
- Sethna, T.R., *Khordeh Avesta*, Karachi, Ma'aref Printers, 1975.
- Taraporewala, I. J. S., *Selections from the Avesta and Old Persian*, Calcuttam Calcutta University, 1922.
- Zimmer, H., *Altindisches Leben : die Cultur der vedischen Arier nach den Samhitâ*, Berlin, Weidman, 1879.

Notes

[1] Sethna (1975:67).

[2] Voir le verset 13 dans l'Âbân Yasht (verse 13) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1305). Bartholomae (1961:1392) traduit ce mot comme "bête de trait".

[3] Voir le 21 dans l'Âbân Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:154). Voir aussi Reichelt (1968:219) et Bartholomae (1961:216).

[4] Voir les versets 11 et 131 dans l'Âbân Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1320) et Reichelt (1986:261).

[5] Voir le verset 65 dans l'Âbân Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:8).

[6] Voir le verset 112 dans l'Âbân Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:154) et Reichelt (1968:219).

[7] Voir le verset 98 dans l'Âbân Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:227) et Reichelt (1968:222).

[8] Voir le verset 132 dans l'Âbân Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:20), Reichelt (1968:219) et Bartholomae (1961:200).

[9] Voir verset 92 dans l'Âbân Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1557) et Bartholomae (1961:1789).

[10] Voir le verset 22 dans l'Âbân Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:525).

[11] Voir le verset 50 dans l'Âbân Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:891) et Reichelt (1986:239).

[12] Voir verset 68 dans l'Âbân Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1469) et Reichelt (1986:270).

[13] Sethna 1975:31.

[14] Sethna 1975:86.

[15] Sethna 1975:121.

[16] Voir le verset 18 dans le Gosh Yasht /Dravsp Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:525).

[17] Voir le verset 10 dans le Gosh Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1133), Bartholomae (1961:1173) et Reichelt (1986:251).

[18] Voir Gâthâ Y.32.10, 12, 14 ; 48.10.

[19] Taraporewala 1922:60.

[20] Taraporewala 1922:88.

[21] En sanscrit, la racine de *jayate* signifie « victoire ».

[22] Taraporewala 1922:88.

[23] Taraporewala 1922:100.

[24] Noter la racine sanscrite *bâ*, qui signifie « à briller ».

[25] Noter la racine sanscrite *brâj*, qui signifie « à couper », et aussi le mot en perse moderne بریدن (« à couper »), et aussi les mots تیز (pointu), تیغ (« épée » ou « lame ») et تیج (« flèche »).

[26] Taraporewala 1922:101.

[27] Sethna (1975:215).

[28] *ayõ-xaoõa* (casques de fer). Voir le verset dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:108) et Bartholomae (1961:162).

[29] Sethna 1975:223.

[30] On écrit ce mot *asana* et *asan* voir (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:143), Bartholomae (1961:207) et Reichelt (1986:219).

[31] Sethna 1975:239.

[32] Sethna 1975:255.

[33] Voir le verset 61 du Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:457) et Reichelt (1986:227). Bartholomae (1961:488) définit un guerrier qui jette la massue.

[34] Voir le verset 61 dans le Frawardin Yasht (verse 61) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:457).

[35] Voir le verset 63 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1187) et Reichelt (1986 : 254).

[36] Voir le verset 48 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:526), Reichelt (1986:249) et Avesta.org.

[37] Voir le verset 107 dans le Frawardin Yasht et aussi le verset 69 dans le Mehr Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1551), Reichelt (1986:276) et Bartholomae (1961:1776).

[38] Voir le verset 31 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1550) et Bartholomae (1961:1775).

[39] Voir le verset 23 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:924) et Reichelt (1986:240).

[40] Voir le verset 72 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1617), Reichelt (1986:280) et Bartholomae (1961:1847).

[41] Voir le verset 99 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:772).

[42] Voir verset 35 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1470).

[43] Voir verset 52 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1320) et Reichelt (1986:261).

[44] Voir le verset 26 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1369:1290-1291) et Reichelt (1986:259).

[45] Voir le verset 24 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1373-1374), Bartholomae (1961:1420-1421) et Reichelt (1986:261).

[46] Voir verset 72 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:402).

[47] Voir le verset 33 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:121).

[48] Voir le verset 67 dans le Frawardin Yasht (verse 67) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:526).

[49] Voir les versets 27 et 45 dans le Frawardin Yasht (verses 27 and 45) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:891) et Reichelt (1986:239).

[50] Voir verset 31 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1437) et Reichelt (1986:269).

[51] Voir le verset 31 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:648).

[52] Voir le verset 23 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:267), Reichelt (1986:223) et Bartholomae (1961:380).

[53] Voir le verset 30 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1274) et Reichelt (1986:258).

[54] Voir l verset 1 dans le Frawardin Yasht (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:586) et Reichelt (1986 : 273).

[55] Sethna 1975:307.

[56] Noter que dans l'avestique des Gâthâs, le mot *darega* signifie « longue » ; dans l'avestique récent, le mot pour « longue » est *dargam*, selon Tolman.

[57] Cette formule se trouve au Pargard numéro un, versets numéro quatorze et dix-neuf. Voir : Anklesaria (1949:20) ; Anklesaria (1949:22) ; Anklesaria (1949:24).

[58] Anklesaria (1949:77).

[59] Anklesaria (1949:252).

[60] Anklesaria (1949:302).

[61] Voir Fargard 14 (verset 9) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:125).

[62] Voir Fargard 17 (versets 9 et 10) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:143). Pourdâvoud (1969/1347:79) explique qu'en perse moderne, on utilisait le mot *âs* pour référer à la pierre de moulin qui a sa racine dans *asan* en perse avestique.

[63] Voir Fargard 7 (verset 41) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:497-498) et Bartholomae (1961:579).

[64] Voir Fargard 14 (verset 9) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:954-955), Reichelt (1986:245) et Bartholomae (1961:981).

[65] Voir Fargard 17 (versets 9 et 10) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:955), Reichelt (1986:245), Bartholomae (1961:981) et Pourdâvoud (1969/1347:78-79).

[66] Voir Fargard 7 (verset 75) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1519) et Bartholomae (1961:1739).

[67] Voir Bahrâmi et Joneydi (1990/1369:1519) et Bartholomae (1961:1737).

[68] Voir Fargard 19 (versets 15 et 28) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1582), Reichelt (1986:279) et Bartholomae (1961:1838).

[69] Voir Fargard 4 (verset 50) Bartholomae (1961:454) et Bahrâmi et Joneydi (1990/1369:360). Ce nom dérive du verbe *karet* (couper) (Pourdâvoud, 1969/1347:41).

[70] Voir Vendidâd 14 (verset 9) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1225 et Bartholomae, 1961:1523). Dans l'*Avestâ*, on utilise *râna* pour définir la jambe (voir Fargard 8, verset 59, Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1225 , Bartholomae (1961:1523)). En nouveau perse, on utilise *rânband* ou *rânin* pour définir jambière (*Âdâb al-Harb va al-Shojâ-e*, Mobârak Shâh Fakhr-e Modabbar, 1967/1346:369).

[71] Voir Fargard 14 (verset 9) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1419).

[72] Voir Fargard 19 (verset 46) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1459) et Reichelt (1986:270).

[73] Voir Fargard 14 (verset 7) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:627, et Bartholomae, 1961:645).

[74] Voir Fargard 20 (verset 1 et 2) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1265).

[75] Voir Fargard 9 (verset 46) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:402).

[76] Voir Fargard 14 (verset 9) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:565-602) et Bartholomae (1961:1703).

[77] Voir Fargard 19 (versets 8 et 9) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1166).

[78] Voir Fargard 13 (versets 46 et 48) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:152).

[79] Voir Fargard 16 (verset 12) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:525).

[80] Voir Fargard 4 (verset 50) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:362).

[81] Voir Fargard 7 (verset 13) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:362).

[82] Voir Fargard 18 (verset 70) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1272).

[83] Fargard 13 (versets 1, 2, 5 et 6) et Fargard 8 (verset 80) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1529), Reichelt (1986:277) et Bartholomae (1961:1797).

[84] Voir Bahrâmi et Joneydi (1990/1369:1531), Bartholomae (1961:1798-1799) et Reichelt (1986:277).

[85] Voir Bahrâmi et Joneydi (1990/1369:248).

[86] Voir Fargard 7 (versets 38 et 40) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:361 et Reichelt, 1986:225).

[87] Voir Fargard 20 (versets 3, 6. 7, 9 et 10) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1113), Bartholomae (1961:1146), et Reichelt (1986:251).

[88] Voir Fargard 3 (verset 33) et Fargard 7 (verset 37) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1098) et Reichelt (1986:251).

[89] Voir Fargard 15 (verset 14), Fargard 18 (versets 55 et 59), Fargard 19 (verset 6) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1103-11044).

[90] Voir Fargard18 (verset 55 et 59) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1101) et Reichelt (986:251).

[91] Voir Fargard 5 (verset 61) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1133).

[92] Voir Fargard 1 (verset 14) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1132) et see Reichelt (1986:251).

[93] Voir Fargard 7 (verset 58) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1132) et Bartholomae, 1961:1173).

[94] Voir Fargard 22 (verset 2) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1145), Bartholomae (1961:1197) et Reichelt (1986:253).

[95] Voir Fargard 13 (verset 3) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1104) et Reichelt (1986:251).

[96] Voir Fargard 3 (verset 32) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:891).

[97] Voir Fargard 7 (verset 38) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1198), Reichelt (1986:264) et Bartholomae (1961:1486).

[98] Voir Fargard 13 (versets 31, 32, 33 et 34) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1229) et Reichelt (1986:264).

[99] Voir Fargard 10 (verset 18) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1423).

[100] Voir Fargard 3 (verset 41) (Reichelt, 1986:270 et Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1467).

[101] Voir Fargard 13 (verset 28) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:1467).

[102] Voir Fargard 8 (verset 21), Fargard 18 (verse 61) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:648).

[103] Voir Fargard 13 (verset 33) (Bahrâmi et Joneydi, 1990/1369:362).